

Allocution de Thierry Tanquerel Président du Conseil de l'Université

Monsieur le Commissaire européen, Monsieur le Président du Département de l'instruction publique, Monsieur le recteur, Mesdames, Messieurs,

Si la tradition avait été respectée, il aurait appartenu cette année à un représentant du corps intermédiaire d'intervenir lors de cette cérémonie au nom du Conseil de l'Université. Et il n'est pas douteux que ce corps aurait bien des choses à dire. Par exemple, sur son statut, appliqué si diversement qu'il en est parfois dénaturé. Ou sur la place qui lui est reconnue dans les institutions participatives de notre maison, place qui vient d'être quelque peu réduite par la récente réforme de la loi sur l'Université.

C'est d'ailleurs en raison de cette réforme, qui bouleverse nos instances délibératives centrales, qu'il a été demandé au dernier président du Conseil de l'Université dans sa forme actuelle de prendre la parole ce matin, non pas bien sûr à titre personnel, mais comme représentant d'un organe qui achève définitivement sa mission.

A ce titre, c'est le professeur Yves Fricker qui devrait être à cette place si la maladie ne l'avait pas emporté si prématurément l'automne passé. Yves Fricker a été un grand président du Conseil de l'Université, défendant avec autant de talent que de vigueur l'autonomie de notre institutions et ses instances participatives. Mais c'était surtout un homme de classe et de cœur, aux qualités humaines unanimement reconnues, à qui je tiens à rendre ici un hommage ému.

Le remplacement de l'actuel Conseil de l'Université et du Conseil académique par un nouvel organe réunissant des représentants de l'Université et de la cité intervient au moment où tous les autres pouvoirs régissant notre institution changent. Et au moment où le cadre de notre action se transforme profondément, avec la mise en œuvre de la déclaration de Bologne et celle des procédures d'accréditation prévues par la loi fédérale sur l'aide aux universités. Au moment aussi, il faut le dire, où l'on peut craindre que le modèle de démocratisation des études cher à André Chavanne ne soit profondément remis en cause. A en juger par plusieurs déclarations récentes, le secrétaire d'Etat à la science et à la recherche semble en effet voir d'un assez bon œil que l'on fasse payer aux étudiants le coût de leurs études de base, du moins en ce qui concerne leur deuxième phase, celle dite du « master », moyennant il vrai quelques bourses et prêts pour les plus démunis. Certes, à Genève, aussi bien le rectorat que le Président du département de l'instruction publique se sont clairement prononcés contre cette perspective. Bravo ! Il n'empêche, vu les fonctions de celui qui a lancé ce ballon d'essai, la vigilance reste légitime à cet égard.

C'est en pensant à ces enjeux considérables, que je souhaiterais limiter les quelques minutes qui me restent à un double appel.

Le premier, sans surprise, est une invitation à l'engagement civique dans notre institution. Dans la bataille législative qui a marqué l'année 2002, la participation au sein de l'Université n'a été préservée que de haute lutte. Nombreux étaient les parlementaires qui auraient volontiers limité une participation significative au seul niveau des facultés, au nom de l'efficacité et du contrôle politique sur l'institution dans son ensemble. Mais ce succès sera sans lendemain si la participation ne connaît pas un regain d'intérêt marqué de la part de ses bénéficiaires. Chers et

chères collègues, membres du corps intermédiaire et du personnel administratif et technique, étudiants et étudiantes, la balle est dans notre camp. Si nous ne nous soucions pas assez de la marche de notre maison commune, d'autres le feront volontiers à notre place. La parole que nous aurons perdue pour ne l'avoir pas prise à temps ne nous sera alors pas rendue de sitôt.

Mon deuxième appel est une invitation à la difficulté. Nous avons, tous – enseignants, chercheurs, étudiants – les meilleures raisons du monde pour privilégier la séduction et l'efficacité immédiate : la nécessité de plaire à nos bailleurs de fonds, la pression de la concurrence avec les autres établissements d'enseignement supérieur, le besoin d'obtenir de bonnes évaluations, le souhait d'être lus par le plus grand nombre, le désir de valoriser les diplômes et les connaissances acquises. Le contexte que j'ai évoqué il y a un instant renforce ces tentations. C'est pourtant fondamentalement notre mission, ce qui fait l'originalité d'une université, de cultiver aussi sans relâche la recherche de la connaissance pure et le développement de la pensée critique. Vive donc – outre les percées scientifiques qui nous valent de beaux contrats et les cours où l'on se précipite du monde entier, fleurons nécessaires dont les mérites ne sauraient être diminués – vive donc aussi les enseignements austères sans effet direct sur les salaires ou les honoraires des futurs diplômés, vive les recherches – notamment en sciences humaines – qui ne produiront aucun brevet, vive les thèses en français dont l'économie n'a aucune utilité, vive les intellectuels impertinents qui griffent même la main qui les nourrit. Dangereuse apologie de la tour d'ivoire me direz-vous. Certes non, Mesdames et Messieurs : tout nous incite à être de plus en plus performants dans le grand marché mondialisé du savoir. Je ne doute pas que nous saurons nous adapter aux exigences de ce marché. Mais ne pas oublier, dans ce contexte, qu'une université ne peut pas, ne doit pas, être une entreprise de production de connaissances comme une autre, convaincre nos maîtres de la légitimité d'une telle spécificité, me paraît aujourd'hui une tâche autrement difficile. Je ne crois pas trahir l'esprit du conseil que j'ai l'honneur de présider pour quelques semaines encore en le soulignant devant vous.